

- LE RECONNAÎTRE ET S'EN PROTÉGER
- ADOPTER LES BONS COMPORTEMENTS

ANAVEZOUT ANEZHO HA DIWALL OUTO
KAOUT AN EMZALC'HIOÙ MAT

Édition 2026

pratik

**LE FRELON
ASIATIQUE**

LE GUIDE

**AR C'HWILIO-
REZED AZIAT**

AL LEVRIG



Le frelon asiatique (frelon à pattes jaunes) est une espèce invasive qui s'est, petit à petit, installée sur notre territoire. Comme ailleurs, nous devons aujourd'hui apprendre à le repérer, l'observer, à mieux le connaître et nous y adapter afin de le côtoyer sans risque.

Afin de vous protéger de leur trop grande proximité, apprenez, grâce à ce guide, à repérer les nids dans votre environnement proche (maison, jardin, etc) le plus tôt possible (dès le stade primaire), suivez les consignes données pour pouvoir les identifier et, quand c'est possible, les détruire vous-même sans danger.

Attention, si le nid a échappé à votre vigilance au début du printemps et qu'il a grossi, prenez connaissance des bons comportements pour ne pas subir une attaque des insectes.

Ar c'hwiliorezed aziat (Ar c'hwiliorezed pavioù melen) zo ur spesad loened aloubus hag a zo en em staliet er vro tamm-ha-tamm. Evel el lec'hioù all e rankomp hiziv an deiz deskiñ anavezout anezho, sellet outo, hag en em ober diouto evit gallout bevañ en o c'hichen hep riskl ebet. Evit en em ziwall diouto ha herzel anezho da vezañ re dost ouzh du-se e c'hallit deskiñ anavezout an neizhioù a vefe tro-dro deoc'h (ti, liorz, ha kement zo) an abretañ ar gwellañ (adalek ar stumm kentañ) gant ar sturlevr-mañ, ober diouzh an alioù fur a vez roet evit anavezout anezho ha, pa c'haller, distrujañ anezho hoc'h-unan hep riskl ebet. Da ziwall zo : ma n'ho peus ket gwelet an neizh e deroù an nevezamzer ha ma'z eo kresket eo ret gouzout ar mod d'ober, kuit da vezañ taget gant an amprevaned.

IDENTIFIER

4 . Comment le reconnaître

AGIR

D'avril à juin

- 6 . Le nid primaire
- 8 . Où le chercher chez soi ?
- 9 . Comment le détruire soi-même et sans risques
- 11 . Les pièges

De juillet à septembre

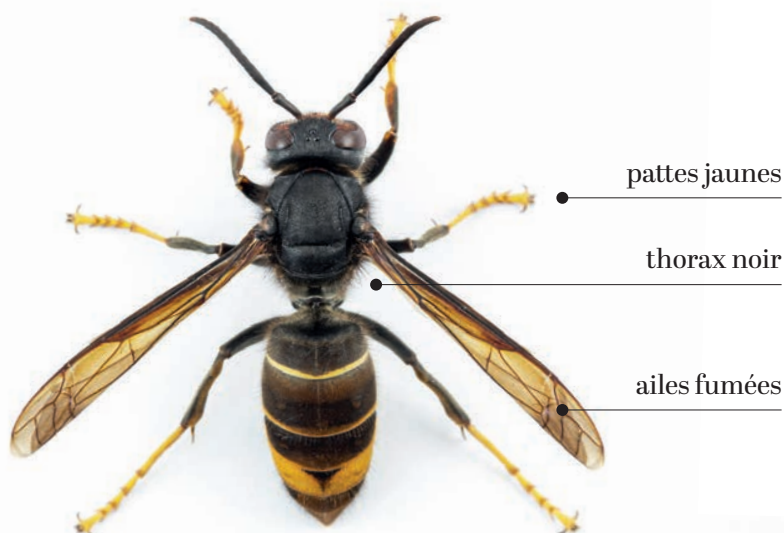
- 12 . Le nid secondaire
- 13 . Que faire en cas de détection d'un nid
situé à moins de 10 mètres du sol

SIGNALER

- 14 . En cas de piqûre
- 15 . À remplir avant d'appeler votre mairie

Le frelon asiatique

Comment le reconnaître ?



tête noire et
face jaune orangée



Pour ne pas le confondre

Frelons

Asiatique
Vespa velutina



taille réelle 3 cm

Européen
Vespa crabro



taille réelle 4 cm

Abdomen noir cerné de deux liserés jaune-orange et d'une bande jaune orange. Pattes jaunes aux extrémités. Thorax noir et tête orange vue de face.

- Taille : 17 à 32 mm
- Comportement : la lumière ne l'attire pas le soir / vif, discret et inoffensif au butinage.
- Impact : Espèce invasive venue d'Asie, il a un impact sur la biodiversité locale.

Guêpe



taille réelle

Attention, une reine peut dépasser légèrement 20 mm au printemps.

Abdomen jaune clair rayé de noir. Tête jaune de face et rouge du dessus. Pattes rousses, thorax noir et brun-rouge.

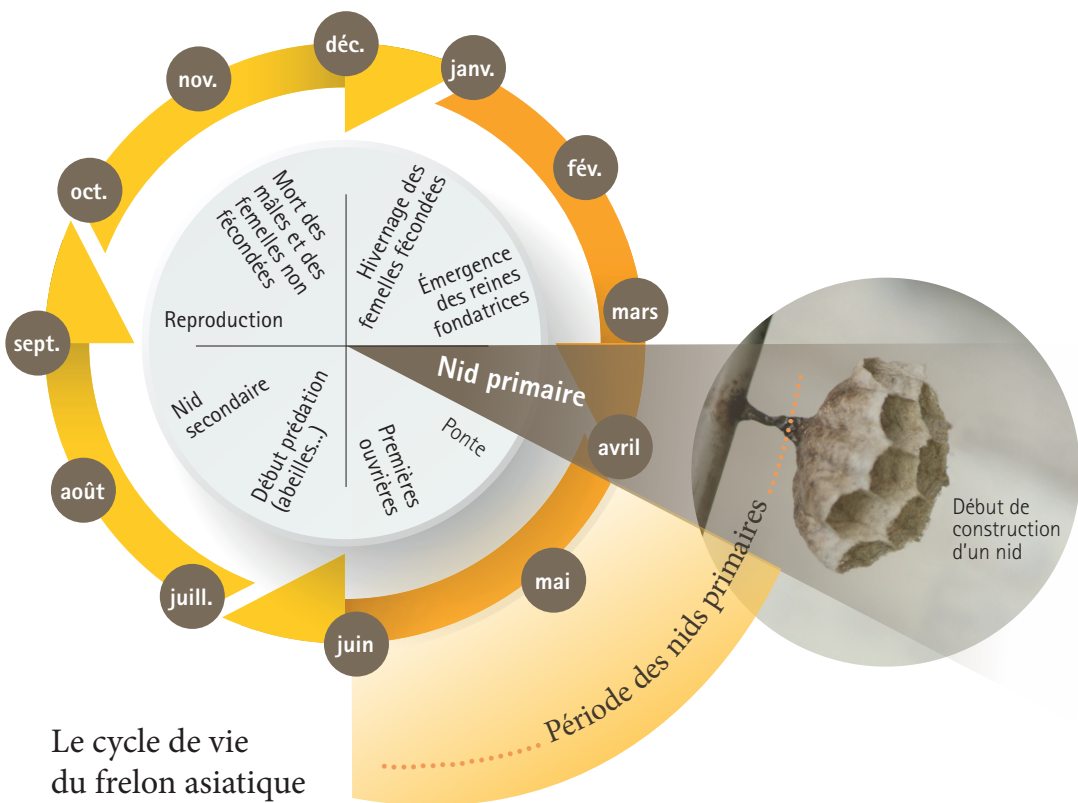
- Taille : 18 à 35 mm
 - Comportement : s'approche des maisons le soir, attiré par la lumière.
 - Impact : Ces deux espèces locales, frelon européen et guêpe, bien intégrées dans leur environnement, ont un rôle écologique important. En l'absence de danger, ne les détruisez pas. Elles sont utiles au jardin.
- Taille : 15 à 20 mm
 - Comportement : vives et importunes.

Le nid primaire

D'avril à juin

À la sortie de l'hiver, quand les températures s'adoucissent, la reine fondatrice sort d'hibernation, puis démarre la construction de son nid.

Au tout début, ça ressemble à un petit cordon suspendu, terminé par un début d'alvéole. Tous les jours qui suivent, elle construit un début d'alvéole supplémentaire.



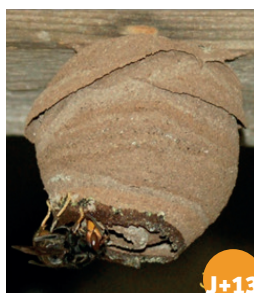
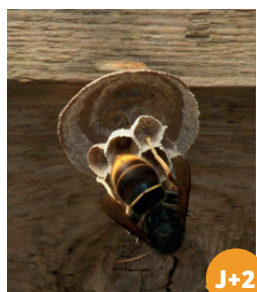
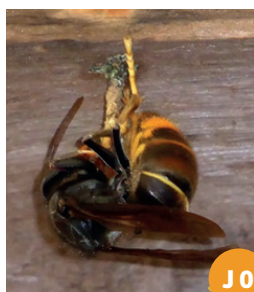
Le cycle de vie
du frelon asiatique

© source Inra

Dès la quatrième alvéole, elle attaque l'élaboration d'un chapeau qu'elle étendra jusqu'à entourer complètement l'ensemble des alvéoles, en une boule à peine plus grosse qu'une balle de ping-pong avec un trou à sa base.

Au fil des jours, elle construit une deuxième et troisième enveloppe concentrique. Ses pontes ainsi abritées, donneront des larves puis des insectes nouveaux appelés "ouvrières".

Jusqu'à ce stade, tant qu'il n'y a que la reine dans le nid, il est possible de le détruire soi-même sans risque. (cf p. 9)



Au-delà, dès la présence des premières ouvrières au nid, **contactez votre mairie.**

Où chercher un nid primaire chez soi ?

observez régulièrement afin d'éviter au nid de grossir et de devenir plus tard dans la saison, un danger, en raison de sa proximité avec votre lieu de vie.

En hauteur ou plus près du sol.

Dans des endroits abrités tout en étant de préférence aérés et au calme. Dans des lieux parfois insolites parce qu'ils sont peu fréquentés, pas souvent ouverts ou pas visités durant l'hiver.

Les observations de votre environnement doivent être faites minutieusement et renouvelées de façon régulière (tous les 15 jours).

- Abri de jardin
- Auvent
- Avancée de toit
- Boîte à lettre abandonnée
- Cache-moineau
- Caravane
- Carport
- Composteur
- Compteur de gaz
- Dépendance peu visitée ou abandonnée
- Dessous d'escalier
- Encastrement de porte ou de fenêtre
- Entrée de sous sol
- Grange
- Haies
- Anfractuosités de murs
- Jeux d'enfants
- Nichoir à oiseau
- Pots de fleurs vides
- Souche d'arbre au sol
- Tas de bois
- Trou dans le sol
- Véranda
- ...

Le frelon asiatique est aujourd'hui bien installé dans notre région, espérer l'éradiquer est maintenant illusoire. Il faut donc essayer de contenir la population en intervenant à différents stades de son développement.

Détruire soi-même et sans risque un nid primaire à son stade précoce

*D'avril à
début mai*



**Intervenez
vous-mêmes
sans risque**

Comment faire ?

Munissez-vous d'un objet bien choisi à l'avance selon la localisation du nid et les possibilités de l'approcher :

- un morceau de bois suffisamment large ou un objet plat couvrant la surface du nid et facile à manipuler pour s'assurer d'écraser d'un seul coup le nid et la reine,
- un bocal à l'ouverture ajustée à la taille du nid, puis décrocher le nid à la base avec une spatule avec la reine vivante à l'intérieur, refermer le bocal et placer au congélateur jusqu'à la mort de l'insecte.

Afin d'éviter le risque de piqûre, agissez calmement.



**Plusieurs
insectes**
= ouvrières



**NE PAS
INTERVENIR**

Appelez votre mairie



Pour être efficace

- Intervenez en soirée, à la tombée de la nuit, quand la reine a regagné son nid. L'insecte est diurne, il ne s'active donc que le jour.
- Assurez-vous impérativement que la reine est dans le nid lors de la destruction. Si elle est absente, elle construira un nouveau nid et votre action aura été inefficace.



Ne détruisez jamais un nid primaire sans observation préalable. En cas de doute appelez votre mairie.



Un seul insecte vole autour du nid ou est dans le nid (= la reine) : **intervenez vous-même sans danger.**



Nid primaire en apparence vide.
Assurez-vous de son occupation.

- 1 seul insecte : **intervenez**
- Plusieurs insectes : **appelez votre mairie**



Plusieurs insectes : **N'intervenez-pas, appelez votre mairie**



**NE PAS
INTERVENIR**

Appelez votre mairie

Les pièges

L'intervention la plus efficace est incontestablement la détection et la destruction manuelle des nids primaires (cf p. 9). À la portée de tous le monde, cette destruction a un impact neutre sur la biodiversité. Elle permet également à la prédation entre fondatrices de s'exercer sur un territoire. En concurrence, elles vont se tuer les unes, les autres pendant la construction et le développement du nid.

Printemps

Dans le cadre du Plan national frelon (PNF), les pièges utilisés doivent être des pièges référencés.

1. Piège japonais
2. Piège coréen à ailes
3. Piège nasse à grilles
Néoppi jaunes

Piégeage des fondatrices

- **Utilisez les pièges les plus sélectifs possibles.** Équipés de cônes d'entrée, avec une séparation entre l'appât et la partie de captures, ils retiennent les fondatrices et ouvrières en laissant échapper un maximum d'espèces non-cibles.



- Utilisez ces pièges sur une période de 2 mois, entre début février et fin mai en fonction des conditions climatiques (commencer à piéger lorsque les températures dépassent régulièrement 12 degrés).
- **Après cette période, enlevez impérativement les pièges** afin de ne pas porter atteinte à la biodiversité en détruisant inutilement d'autres insectes précieux au jardin.

Automne

Piégeage des ouvrières

Le piégeage d'automne a un objectif complètement différent, **il vise uniquement à protéger les abeilles domestiques** en détruisant un maximum d'ouvrières frelons. **Il doit être menée par des apiculteurs et des apicultrices à proximité immédiate de leurs ruches.** Les personnes n'ayant pas de ruches n'ont pas à piéger à cette époque car dès le mois de novembre, les frelons non fécondés vont tous mourir naturellement.

- Les pièges utilisés sont des nasses utilisant des déchets de ruches comme appâts.

Le risque de captures accidentelles d'insectes non ciblés est restreint en raison de la période de mise en œuvre et du matériel utilisé.

Le nid secondaire

De juillet à septembre

La colonie va s'agrandir considérablement jusqu'à l'été. Si elle ne dispose pas d'assez de place pour développer son nid, elle va se déplacer en construisant un nouveau nid ailleurs : **c'est le nid secondaire**, installé généralement en hauteur dans un arbre.

Au-delà de 10 mètres au dessus du sol, le nid ne représente pas un danger pour vous.

C'est souvent au moment de la chute des feuilles qu'il est repéré, alors que tout l'été la cohabitation s'est bien passée en toute discrétion.

Les frelons asiatiques ne se montrent pas agressifs quand ils se nourrissent . Nous pouvons sans crainte les laisser butiner sur nos massifs, sans les déranger.



Ne tentez pas de vous débarrasser seul d'un nid secondaire, c'est dangereux. Adressez-vous à votre mairie, qui vous orientera vers un organisme référencé pour ce travail.

À noter :

À partir de novembre les nids secondaires vont être progressivement abandonnés. Inutile donc de signaler ces gros nids si vous les voyez inactifs à partir de cette période. Ils sont vides et ne seront plus réutilisés.



Que faire en cas de détection d'un nid situé à moins de 10 mètres du sol ?

Certaines situations ne présentent pas de danger :

sauf en cas d'allergie aux piqûres d'hyménoptères (cf p.14).

Le frelon asiatique est plutôt timide et n'est pas agressif envers nous tant que nous ne trouvons pas à proximité de son nid. La colonie se sent menacée si nous approchons trop près de son nid. **La bonne distance à respecter est au moins de 5 mètres, quelle que soit la taille du nid.**



Des situations dangereuses qui peuvent être évitées :

Quand un nid est détecté, ne jamais tenter de le détruire vous mêmes ni de vous en approcher, ni de lancer des projectiles dans sa direction. La moindre vibration alerte les ouvrières qui vont défendre leur nid en s'abattant sur l'intrus. Cette démarche très dangereuse doit être faite par un professionnel équipé d'une combinaison de protection intégrale.

Signaler la présence du nid avant l'intervention du professionnel (affichage, balisage...).

En attendant , si les insectes ne sont pas dérangés ils n'attaqueront pas. Aussi, il faut s'en prémunir par les précautions suivantes :

- Se tenir à une distance de 5 mètres minimum du nid.
- Ne pas faire trop de bruit (évitiez tondeuse, taille haie...).

- Ne pas créer de vibrations qui se propageraient jusqu'au nid et qui pourraient, par dérangement, provoquer des attaques en masse des insectes de la colonie.
- Si le nid est dans un arbre, ne pas créer des secousses sur le tronc ou les branches de l'arbre, ne pas laisser d'enfant jouer autour de l'arbre.

Le danger réside aussi dans l'approche brutale d'un nid non détecté, par exemple en intervenant sans précaution dans tous les lieux à risque signalés précédemment (cf exemples p. 8).

En été avant d'entreprendre des travaux de toiture ou d'élagages, de taille... prenez bien le temps d'observer les lieux et l'environnement pour repérer les mouvements d'insectes révélant la présence d'un nid caché.

En cas de piquûre

La piquûre du frelon asiatique représente le même danger pour l'homme qu'une piquûre de frelon européen ou de guêpe : dans la majorité des cas, ces piquûres provoquent une réaction locale.

Toutefois, chez certaines personnes, elles peuvent déclencher des réactions toxiques et/ou allergiques, pour lesquelles une prise en charge d'urgence peut être nécessaire.

Le risque spécifique aux frelons asiatiques résulte dans les piquûres multiples.

En effet, quand ils sont plusieurs et se sentent menacés, les frelons asiatiques peuvent attaquer en groupe pour protéger leur nid et chaque frelon asiatique peut piquer plusieurs fois. Le nombre de piquûres peut alors être important et les conséquences peuvent être graves.

Vigilance : leur dard peut traverser des tissus épais. le venin peut être projeté de leur glande à venin si celle-ci se trouve comprimée lors d'un choc durant l'attaque.

En cas de réaction allergique, de piquûres multiples, de piquûre dans la bouche ou de projection de venin dans les yeux, appeler immédiatement le 15 pour avoir un avis médical rapide. Allonger la victime si elle présente un malaise et lui surélever les jambes. Si elle a une gêne ou une difficulté respiratoire, conseiller la position demi assise.

À noter : Les personnes allergiques peuvent demander à leur médecin traitant de leur prescrire une trousse d'urgence qu'elles auront sous la main, et peuvent informer leur entourage de ce risque allergique.

Dans les autres cas, garder son calme et :

- en cas de piquûre à la main, enlever les bagues pour ne pas risquer un oedème secondaire ;
- désinfecter à l'eau et au savon, puis appliquer une solution antiseptique.
- Appliquer une poche de glace peut soulager la douleur.
- En cas de douleur intense, prendre un antidouleur par voie orale ;
- Vérifier que votre vaccination contre le tétanos est à jour.

Si la réaction locale s'aggrave dans les heures ou jours qui suivent la piquûre ou si des signes généraux d'infection tels que de la fièvre et/ou des frissons se développent, consulter sans tarder un médecin.



Vous avez vu :



Un ou plusieurs frelons asiatiques

(en vol, s'alimentant...).

Poursuivez votre observation à distance et avec prudence.

Vous devez trouver le nid avant d'appeler votre mairie.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Vérifiez qu'il s'agit bien de frelons asiatiques (cf p. 4 et 5)

Un nid

☐

Dans la maison

☐

Dans le jardin

☐

Dans une dépendance

☐

Autre

Préciser s'il est sur l'espace public ou sur un espace privé et l'adresse précise où il est observé

.....

.....

.....

- À quelle **hauteur** est-il (en mètres) ?

- S'il est sur un espace privé, menace-t-il aussi l'espace public ? Précisez : il surplombe la rue, un espace vert, est-il près d'une école ? Autre

.....

.....

.....

- Quelle est sa taille, son diamètre en cm. (sinon précisez par exemple : gros comme une orange, une balle, un ballon...)

.....

.....

- Le nid est-il actif ?
c'est oui si vous observez des insectes entrer et sortir régulièrement du nid.

En vous tenant à distance par précaution, prenez des photos (vues de loin et zoomées). Elles seront utiles à transmettre par courriel ou montrer à la personne de la mairie qui vous contactera.

Coordonnées



FDGDON du Finistère

www.fredon-bretagne.com/fdgdon-du-finistere

Zone artisanale du Drevers / 29190 Pleyben

02 98 26 72 12

accueil@fdgdon29.com

FDGDON : Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles. Organisme en charge de la surveillance, de la prévention, et de la lutte contre les organismes nuisibles, les espèces exotiques envahissantes et les dangers sanitaires.

Votre mairie

● Bohars

www.mairie-bohars.fr

1, rue Prosper Salaün

29820 Bohars

02 98 03 59 63

communication@mairie-bohars.fr

● Brest

www.brest.fr

2, rue Frézier

29200 Brest

02 98 00 80 80

contact@mairie-brest.fr

● Gouesnou

www.gouesnou.bzh

1, place des Fusillés

29850 Gouesnou

02 98 37 37 50

accueil@mairie-gouesnou.fr

● Guilers

www.mairie-guilers.fr

16, rue Charles de Gaulle

29820 Guilers

02 98 37 37 37

ville@mairie-guilers.fr

● Guipavas

www.guipavas.bzh

Place Saint-Eloi

29490 Guipavas

02 98 84 75 54

secretariat-general@mairie-guipavas.fr

● Le Relecq-Kerhuon

www.lerelecqkerhuon.bzh

1, place de la Libération

29480 Le Relecq-Kerhuon

02 98 28 14 18

contact@mairie-relecq-kerhuon.fr

● Plougastel-Daoulas

www.mairie-plougastel.fr

1, rue Jean Fournier

29470 Plougastel-Daoulas

02 98 27 57 57

mairie-plougastel@mairie-plougastel.fr

● Plouzané

www.plouzane.fr

Place de la République

29280 Plouzané

02 98 31 95 30

mairie@plouzane.fr